

## Comité provincial en santé et mieux-être

Pour aider à palier aux besoins du personnel enseignant, un comité provincial en santé et mieux-être est formé de 19 coordonnatrices et coordonnateurs de région représentant les districts scolaires de la province et celui-ci vise à mettre en place et à coordonner des mécanismes de promotion de la santé et du mieux-être du personnel enseignant. Il faut aussi dire qu'il y a une représentante ou un représentant en mieux-être dans chacune des écoles francophones de la province.

